



COMMUNIQUE DE PRESSE

PHARNEXT RENFORCE SES LIENS AVEC NÉOVACS POUR ASSURER LES PROCHAINES ÉTAPES DE SON DÉVELOPPEMENT

Paris, le 28 décembre 2022 – 20h00 CET – Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société française de biotechnologie spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes et l'accompagnement de BioTech et MedTech prometteuses, annonce aujourd'hui une série de décisions visant à assurer les prochaines étapes du développement de Pharnext (FR001400BV89 - ALPHA), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, dans le prolongement de l'accord de financement et d'accompagnement stratégique de la société Pharnext annoncé le 4 octobre 2022¹.

Augmentation de l'engagement de financement de Pharnext par Néovacs

Afin de couvrir les besoins financiers de Pharnext jusqu'aux premiers résultats de l'étude clinique pivot PREMIER de Phase III évaluant le candidat médicament PXT3003 dans la CMT1A et de couvrir le risque éventuel de liquidité à 12 mois, Néovacs s'engage à renforcer son soutien financier jusqu'à 2 millions d'euros additionnels par mois d'ici à la fin de l'année 2023.

Cette extension vient en complément de l'accord de financement signé en octobre 2022 avec Néovacs, d'un montant net de 20,7 millions d'euros, via l'émission en plusieurs tranches d'obligations simples assorties de bons de souscription d'actions. Au terme de cet accord, Néovacs pourrait devenir un actionnaire de référence de Pharnext à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ce nouvel accord de financement intervient en complément partiel ou total du financement sous forme d'OCEANE-BSA accordé par Global Tech Opportunities 13 ("GTO 13") à Pharnext. Pour rappel, Pharnext et GTO 13 ont conclu un contrat d'émission et de souscription de bons donnant accès à des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes avec bons de souscription d'actions attachés en date du 4 juin 2021. Selon ce contrat, tel que modifié par la suite et détaillé dans le communiqué du 4 octobre 2022, GTO 13 s'est engagé à souscrire en numéraire des tranches d'OCEANE-BSA pour un montant net de 2 millions d'euros par mois, à compter de décembre 2022 et jusqu'à décembre 2023 inclus (soit treize tranches pour un total maximum de 26 millions d'euros).

¹ [NÉOVACS ACCORDE À PHARNEXT UN FINANCEMENT D'UN MONTANT NOMINAL DE 21,1 MEUR \(SOIT ENVIRON 20,7 MEUR NETS\) ET POURRAIT À TERME EN DEVENIR UN ACTIONNAIRE DE REFERENCE](#)

L'engagement de souscription de chaque tranche est soumis à certaines conditions (dont, outre certaines conditions usuelles, une condition de capitalisation boursière de 2 millions d'euros minimum de Pharnext pendant une période de 10 jours préalable au versement de chaque tranche et une détention de valeurs mobilières Pharnext par GTO 13 pour un montant total inférieur à 400% de la capitalisation boursière au résultat du versement de la tranche). Le comité d'investissement de GTO 13 n'a pas approuvé le décaissement de la 12^{ème} tranche de 2 millions d'euros, prévue pour fin décembre 2022, constatant que ces conditions préalables n'ont pas été remplies. Pour autant, Néovacs, au travers de la fiducie qui gère son contrat de financement avec Pharnext, a de son côté accepté de souscrire à la tranche de 1 million d'euros prévue pour fin décembre.

Dans ce contexte, Néovacs s'est engagé à compenser l'absence de tirage de la 12^{ème} tranche par un apport de trésorerie pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros d'ici fin janvier. Cet apport fera l'objet d'un apport en compte courant d'associés selon des modalités qui restent à définir en fonction des besoins réels pour le mois de janvier, qui sont actuellement en cours d'étude. Pharnext prévoit de recourir à nouveau au contrat de financement conclu avec GTO 13 dès lors que les conditions préalables seraient à nouveau remplies.

En parallèle, Pharnext et GTO 13 ont engagé des discussions en vue d'une résiliation amiable de leurs accords antérieurs en cas de signature d'un accord avec un partenaire industriel stratégique (voir ci-dessous).

Nomination d'Hugo Brugière en qualité de Président Directeur Général

Afin de marquer l'engagement fort de Néovacs, le Conseil d'Administration de Pharnext a décidé, à l'unanimité de ses membres, la nomination d'Hugo Brugière en qualité de Président et Directeur Général en remplacement de Joshua Schafer qui reste Administrateur de la Société.

Hugo Brugière assurera la continuité du développement de la Société et du produit PXT3003 qui fait actuellement l'objet d'une étude clinique pivot de Phase III chez des patients atteints de la CMT1A, l'étude PREMIER, et dont les résultats sont attendus au 4^{ème} trimestre 2023. Il veillera notamment à l'optimisation de la structure opérationnelle et des investissements afin de maîtriser les flux de trésorerie et les besoins de financement associés.

Recherche d'un partenaire industriel stratégique

Ce soutien renforcé de Néovacs a pour objectif de permettre à Pharnext d'engager la recherche sereine d'un partenaire industriel stratégique à l'heure où le Conseil d'Administration considère que la Société est arrivée à un degré de maturité suffisant pour valoriser ses actifs et son potentiel commercial. En effet, si les premiers résultats de l'étude en cours sont positifs, ils constitueront la base d'un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché pour le traitement de la CMT1A auprès de la FDA aux Etats-Unis et de l'EMA en Europe.

Cette valorisation pourrait se faire dans le cadre d'une opération en capital pouvant aboutir, à terme, à une prise de contrôle de la Société. Pharnext privilégie à l'heure actuelle un accord avec un acteur de l'industrie pharmaceutique.

Afin d'optimiser ces recherches, le Conseil d'Administration de Pharnext a décidé de constituer un comité ad hoc composé de Joshua Schafer, Administrateur, James Kuo, Administrateur, Rob Quinn, Directeur Financier, et Xavier Paoli, Directeur des Opérations. Joshua a dirigé avec succès des opérations de fusions / acquisitions pour un montant de plus de 16 milliards de dollars, James a levé plusieurs tours de financement en tant que directeur général et dirigé HealthCare Ventures, un fonds de capital-risque de 378 millions de dollars, Rob a levé à ce jour plus de 200 millions d'euros de financement et Xavier apportera son expertise dans le potentiel commercial de PXT3003 après 9 ans passés au sein de la Société.

Dans ce cadre, Pharnext a prévu de faire réaliser une analyse financière indépendante par un cabinet de recherche reconnu afin de déterminer la valeur intrinsèque et l'objectif de cours cible.

Néovacs informera le marché de toutes avancées dans le respect de ses obligations en matière de communication financière et des éventuels accords de confidentialité signés avec des partenaires potentiels.

Hugo Brugière déclare : « *Pharnext est l'une des BioTechs françaises avec le plus grand potentiel à l'heure actuelle selon moi. Il était impensable que la Société se retrouve en difficulté et c'est pour cela que nous sommes venus la soutenir. Il est aujourd'hui temps pour Pharnext de tourner la page des financements en obligations convertibles et de trouver un partenaire industriel de premier plan qui lui permettra à la fois d'obtenir l'autorisation de mise sur le marché de son traitement mais également de lancer au plus vite sa commercialisation. Je suis convaincu que Pharnext est désormais sur la bonne voie.* »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, et sa nouvelle plateforme ARNm, brevetée jusqu'en 2042, permettent d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette nouvelle approche ARNm est d'accélérer la mise en place de produits, pour permettre aux patients de mieux supporter un traitement qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration.

Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ
Relations Presse financière
dschwartz@actus.fr
01 53 67 36 35